

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 novembre 2019

RELATIF À L'ENGAGEMENT DANS LA VIE LOCALE ET À LA PROXIMITÉ DE L'ACTION
PUBLIQUE - (N° 2401)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 215

présenté par

Mme Bonnivard, M. Brun, Mme Bazin-Malgras, Mme Anthoine, M. Masson, Mme Corneloup,
M. Cinieri, M. de Ganay, Mme Louwagie, M. Lurton, M. Sermier, Mme Poletti,
M. Schellenberger, Mme Ramassamy et M. Bazin

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 37, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.